

En exercice : 19
Présents : 11 puis 12 puis 11
Votants : 11 + 2 pouvoirs puis 12 + 2 pouvoirs puis 11 + 2 pouvoirs

L'an deux mil dix-neuf, le seize mai,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 09/05/2019.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal les 09/05 par mail et 10/05/2019 par courrier.

Présents : AIME Jean-Claude (pouvoir de Suzanne REY). BAYLE Bernard. CRUYPENNINGCK Bruno. GRIVOLLAT Gérard. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie (pouvoir de Muriel COLANGELI). MERNISSI Chakib. ROZELIER Arlette. SOYER Magali. VIALLATTE Régis. OLLIER Céline (arrivée à 20h32). CHORON Vincent (arrivé à 21h05 et parti à 23h02).

Excusés : COLANGELI Muriel (pouvoir à Sylvie LEMAITRE). DUGUA Véronique. REY Suzanne (pouvoir à Jean-Claude AIME). BARREL Valérie. GARIN Reine.

Absents : COURBIER Rémy. MASSON -DELOIN Pierre-Laurent.

Ouverture de la séance à 20h31

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Madame Sylvie Lemaître, secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du 28/03/2019
2. Décisions du Maire par délégations
3. Médiathèque
→ Création d'un emploi non permanent à temps non complet
4. Vestiaires du foot
→ Avenant n° 1 MOe
5. Attribution des subventions 2019 aux associations
6. CCEBER
→ Charte réseau des assistants de prévention
7. Point sur les travaux
8. Comptes rendus des Commissions communales
9. Comptes rendus des Syndicats intercommunaux
10. Comptes rendus des Commissions communautaires

~~~~~

**1. Approbation du PV du 28/03/2019**

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Céline OLLIER à 20h32.

**2. Décisions du Maire par délégations**

➤ **Secrétariat de la mairie**

Résultat de la consultation lancée pour la pose de compléments de mobilier stratifié : casiers en prolongement de la banque d'accueil et casiers sur le bureau central :

- Devis Proponnet SARL retenu pour 1 387 € HT - signé le 10/04/2019

➤ **Mobilier urbain pour la Place de la mairie**

Résultat de la consultation lancée pour la fourniture de mobilier urbain (bacs à fleurs ...) :

- Devis NATURALIS retenu pour 2 343.07 € HT - signé le 06/05/2019

➤ **Matériel**

Résultat de la consultation lancée pour la fourniture de matériels :

- Devis Concert Systèmes retenu pour 848 € HT - Vidéoprojecteur + module Wifi pour l'école - signé le 10/04/2019
- Devis ECM CROZE Michel retenu pour 978.52 € HT - Coffret de chantier P17 avec câblage de 5 m pour mise à disposition aux associations lors de leurs manifestations - signé le 18/04/2019 avec demande de 5 m supplémentaires de câblage

➤ **Acquisition d'un bien par voie de préemption**

- Réception de la DIA 0381141910008 le 6 mars 2019 : cession d'une propriété cadastrée section AH n° 777, d'une superficie totale de 00ha08a97ca, appartenant en indivision à M. ALLEON Pierre et Mme ALLEON Annie épouse de Monsieur ARTHAUD Denis Marcel
- La parcelle est classée en Ua au Plan Local d'Urbanisme de la commune, ce qui la rend soumise au droit de préemption urbain et emprise potentielle à acquérir en vue de la réalisation d'un chemin piétonnier et en étant dans ce but en partie classée « emplacement réservé » de compétence communale dans le règlement graphique ; cette opération répond aux objectifs définis par les articles L.210-1 et L.300-1 du code de l'urbanisme,
- Procédure entre la CCEBER et la commune, dans le cadre de la compétence Urbanisme, dont la délibération de la CCEBER en date du 11/04/2019 relative à la délégation ponctuelle donnée à la commune de Clonas sur Varèze pour l'exercice du droit de préemption urbain concernant un bien immobilier parcelle AH 777
- Prise d'un arrêté municipal n° 2019-60 le 19/04/2019

**3. Médiathèque**

→ **Création d'un emploi non permanent à temps non complet**

Recrutement d'un agent « bénévole de la Médiathèque municipale » en tant qu'agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Création par délibération d'un emploi spécifique, afin de respecter la réglementation sur les contractuels : adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe pour 10h/35h (temps estimé pour la réalisation de ces nouvelles tâches) ; avec contrat de type unique d'une durée de 6 mois renouvelable au cours des 12 ou 18 mois consécutifs à ce contrat, par des avenants, dans les limites de 6 ou 12 mois.

Vote : Unanimité. Création de cet emploi à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**MEME SEANCE**

**4. Vestiaires du foot**

→ **Avenant n° 1 MOe**

« Déplacement du terrain d'honneur de football et construction des vestiaires d'honneur à Clonas sur Varèze ». Les modifications demandées par la commune après l'APD (Avant-Projet Détaillé) ont été apportées sur le projet des vestiaires. Elles sont introduites par la proposition d'un avenant d'un montant de 21 909 € HT au marché initial d'un montant de 75 275 € HT signé avec le titulaire le 5 février 2018. Le nouveau montant du marché serait porté à 97 184 € HT.

Le nouveau tableau de répartition des intervenants de la Moe a été réclamé mais n'a toujours pas été fourni au Maître d'ouvrage.

Aujourd'hui, comme la commune n'a pas reçu ce complément d'information, le Conseil municipal demande à nouveau et à l'unanimité le report de ce point à une prochaine séance.

**5. Attribution des subventions 2019 aux associations**

Diverses informations sont données sur différentes associations, comme :

- Gym de Clonas : arrêt d'un cours suite au départ du professeur et remplacement par un autre sur un autre jour de la semaine
- ACCA de Clonas : pas d'activité connue à ce jour, en attente d'une rencontre

Arrivée de Vincent CHORON à 21h05.

- La Villa de Licinius est ouverte de 14h30 à 18h30 et ce depuis le 2 mai 2019 et fermera le 15 septembre 2019 au soir.
- L'Outil en main n'est plus à St Prim mais a maintenant une antenne à Roussillon.
- Le Tennis Club a participé à la hauteur de 8 000 € (environ 10 % du montant total) aux travaux du changement de la bâche du court couvert.

Vote : Unanimité pour : subventions 2019 aux associations communales et extérieures :

| <b>Associations</b>                                    | <b>Vote 2019</b> |
|--------------------------------------------------------|------------------|
| ACPG                                                   | 260 €            |
| ASA Canal de la Varèze                                 | 370 €            |
| Club des Dynamiques                                    | 380 €            |
| Comité des fêtes                                       | 850 €            |
| Croix Rouge Française                                  | 70 €             |
| DDEN                                                   | 70 €             |
| Groupement Défense Paragrêlé                           | 200 €            |
| Gymnastique Volontaire                                 | 680 €            |
| Janus                                                  | 500 €            |
| Le Souvenir Français                                   | 100 €            |
| Loisir Musical Clonarin (LMC)                          | 250 €            |
| Restaurants du cœur                                    | 200 €            |
| Sou des Ecoles                                         | 950 €            |
| Sou des Ecoles (sub. exception. Fête des Classes en 9) | 150 €            |
| Tennis Club                                            | 1 800 €          |
| UCOL                                                   | 150 €            |
| US 2 Vallons                                           | 1 800 €          |
| "Vivre Libres"                                         | 100 €            |
| <b>Total</b>                                           | <b>8 880 €</b>   |

## 6. CCEBER

→ Charte réseau des assistants de prévention

Cette charte concerne le Réseau d'échanges de pratique et de réflexions sur des thématiques de prévention des risques professionnels en lien avec les missions d'assistants de prévention, en place dans les collectivités de la CCEBER. Les objectifs et modalités sont décrits.

La charte est présentée aux fins d'autorisation de signature

Vote : Unanimité.

## 7. Point sur les travaux

### ➤ Copieur mairie

Une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un nouveau copieur au secrétariat, avec plieuse, pour le « O fil de l'info » mensuel entre autres. Des offres ont été reçues en mairie mais des réponses sont hors cadre du cahier des charges donné.

Présentation d'un tableau comparatif et des montants des propositions suivants :

- Devis « Equinoxe » : 5 286 € HT avec plieuse
- Devis « Konica Minolta » : 5 952 € HT avec plieuse
- Devis « C'PRO » : 4 920 € HT mais sans plieuse

Vote de principe : Unanimité pour le copieur d'Equinoxe : RICO IM C3000 – Noir Blanc Couleur

### ➤ Foyer communal et son annexe

PAC installée au foyer et chauffage réversible, apparemment très performant, installé dans son annexe : l'agence postale communale.

### ➤ Villa de Licinius

Suite aux dégâts des eaux par infiltration au plafond de la Villa de Licinius, il a été très difficile de trouver une entreprise et d'obtenir un rendez-vous sur le site.

Dès réception des devis de remise en état et du devis de recherche des origines de la fuite, ils seront transmis à l'assurance afin d'éviter la clôture du dossier.

## ➤ Entretien des espaces verts

Une consultation été lancée pour l'élagage des arbres qui a été depuis réalisé :

- Place + Ecole + Eglise  
*Devis « I.D. VERT » : 1 406.10 € HT avec évacuation des déchets*
- En bordure du cimetière sur une parcelle communale suite à la demande de riverains :  
*Devis « Del Pino Paysagiste » : 1 480.00 € HT sans évacuation*  
*Devis « I.D. VERT » : 707.40 € HT avec évacuation*

## ❖ Pour information

**RN7** : Présentation du dossier et des itinéraires de déviation concernant les travaux préparatoires et les travaux de chaussée réalisés de nuit entre le 17/05/2019 et le 29 mai 2019.

## ❖ Huisseries au foyer communal

Des devis ont été demandés : un seul reçu pour l'instant. La commune en attend d'autres.

## 8. Comptes rendus des Commissions communales

### ❖ Petite Enfance

Présentation du projet de la convention d'entente intercommunale pour la gestion de la compétence Petite Enfance. Les communes concernées sont : Clonas sur Varèze, Les Roches de Condrieu, St Alban du Rhône et St Clair du Rhône.

L'entente sera constituée d'une conférence composée de 3 représentants par commune ; les propositions devront être validées par l'ensemble des Conseils municipaux

#### Informations :

Il est demandé que soit apporté des modifications au texte de la convention afin que soient respectées la réglementation et les écritures budgétaires de chaque commune, et surtout que la répartition financière de chaque commune soit inscrite dans le corps de texte de cette convention.

*Vote de principe : A l'unanimité, le Conseil municipal refuse que M. le Maire signe cette convention et demande que le projet soit revu avant validation par les Conseils municipaux de chaque commune adhérente aux fins de signature de la convention par les Maires respectifs.*

- **Structure Multi Accueil (SMA) dont le Point Accueil Familles (PAF)**

Au sein du RAM, les familles ont la possibilité d'être accueillies pour obtenir des renseignements sur les assistants maternels (contacts, types de contrat ...).

- **Relais d'Assistants Maternels (RAM)**

Le RAM est en multisites (plusieurs bâtiments) sur 5 communes.

### ❖ Enfance / Jeunesse

Des explications sont données au fur et mesure de la lecture de la convention.

Proposition de modification d'accueil :

- Des 12-17 ans (Les Roches de Condrieu → St Alban)
- Des 3-6 ans (Clonas → Les Roches de Condrieu) pour des réductions de coûts liés au transport

Passage de 32h à 35h pour Salem, Responsable de l'Accro Jeunesse

### ❖ Ecole

Des petits travaux à faire cet été ont été demandés par la Directrice :

- Parois de séparation dans les toilettes. Une étude est en cours afin de trouver la meilleure solution.
- Une demande de numérique est réitérée : équiper les classes maternelles en VPI. Or il serait plus logique de continuer les classes élémentaires avant de penser à la maternelle.  
*Vote de principe : OK pour continuer en élémentaire.*

Suite au Conseil d'école, la liste des questions était très longue. Certaines ont eu des réponses. Les parents délégués ont été rencontrés après le Conseil d'école pour trouver des solutions. Le 12/04/2019, une réunion a eu lieu avec les agents puis une seconde, le 06/05/2019. Des solutions ont été proposées pour application au plus tôt.

#### ❖ **Divagation d'animaux**

Il est rappelé la procédure pour les chiens et chats errants.  
Un mouton a été récupéré chez un particulier vers la RN7 et 3 chiens en divagation sur la commune, depuis la signature de la convention avec le Centre de Marennes.

#### ❖ **Elections européennes**

Le tableau pour la tenue du bureau de vote du 26/05/2019 est présenté pour inscriptions des Conseillers municipaux sur les tranches horaires définies.

34 listes seront présentes.

34 panneaux ont été posés sur les lieux inscrits en Préfecture selon les modalités données.

#### ❖ **Etude Centre Bourg**

*Départ de Vincent Choron à 23h02.*

La 1<sup>ère</sup> réunion du COPIL a eu lieu le 03/04/2019, où ont été définies les dates des rencontres tout au long de la procédure.

La 2<sup>ème</sup> réunion a eu lieu le 25/04/2019 : Atelier – groupe de travail « habitants-usagers ». 30 personnes environ étaient présentes autour des ateliers mis en place.

Les autres réunions auront lieu les :

- 24/05/2019 : Présentation du diagnostic et des scénarios
- 14/06/2019 : Approfondissement du scénario retenu
- 20/06/2019 : Atelier - groupe de travail « habitants-usagers »
- 19/07/2019 : Plan guide et montage opérationnel

#### ❖ **Echangeur Reventin**

Les travaux sont repoussés d'un an suite au retard de la signature du Ministre concerné.

#### ❖ **Adressage**

L'audit est en cours. La Poste donne son rapport à la commune la semaine prochaine.

Des changements d'appellation de rues, d'impasse, de lotissements et des créations seront nécessaires.

### **9. Comptes rendus des Syndicats intercommunaux**

#### • **SEDI**

*Rapporteur Arlette Rozelier.*

#### **Réalisation d'un diagnostic Eclairage public de base**

Suite au futur transfert de la maintenance de l'éclairage public, un diagnostic est à réaliser.

Il est proposé au Conseil municipal de demander la réalisation par le SEDI du diagnostic de l'éclairage public de base (points lumineux, armoires de commandes et cartographie numérique du réseau).

Le SEDI prend en charge son coût puisque la commune a déjà transféré sa compétence.

Vote : Unanimité.

#### **Participation financière de la commune au SEDI en matière de maintenance Eclairage public – NIVEAU 1 – BASILUM**

Le SEDI propose à la commune de participer financièrement à la maintenance forfaitaire de l'éclairage public de Niveau 1 – BASILUM et de participer financièrement à la maintenance hors forfait de l'éclairage public.

Cette participation, par application des prix annuels unitaires appliqués aux différentes catégories lumineuses de la commune, s'élèverait, pour 259 points lumineux dont 38 leds, à :

$$((221 \times 21 \text{ €}) + (38 \times 10 \text{ €})) \times 30 \% = \underline{\underline{1\ 506.30 \text{ € HT}}}$$

**Pour mémoire** : coût moyen sur les 4 dernières années = 1 783.91 € HT

- Coût en 2018 : 1 573.12 € TTC soit 1 310.93 € HT
- Coût en 2017 : 1 774.33 € TTC soit 1 478.61 € HT
- Coût en 2016 : 781.33 € TTC soit 651.11 € HT
- Coût en 2015 : 4 433.98 € TTC soit 3 694.98 € HT

Vote : Unanimité.

## 10. Comptes rendus des Commissions communautaires

### ❖ Voirie (CCEBER)

La signalisation horizontale a commencé sur le territoire de la commune : l'entreprise a été mandatée par la CCEBER.

### Informations

Présentation d'un état détaillé de tableaux croisés sur la commune de Clonas sur Varèze en comparaison avec les moyennes du territoire et la CCEBER et nationales (taux des taxes, prix de l'eau ...).

### Dates à retenir

18/05/2019 + 19/05/2019 : Printemps des Musées à la Villa de Licinius (Janus et Commune)  
18/05/2019 : Marche gourmande semi-nocturne (Comité des Fêtes)  
19/05/2019 : Concours de pétanque, zone de loisirs de St Alban (Sou des écoles de Clonas)  
25/05/2019 : Concours de pétanque au stade de St Prim (US 2 Vallons)  
26/05/2019 : Elections européennes  
04/06/2019 : Assemblée générale au foyer communal (Gym de Clonas)  
05/06/2019 : Réunion pour l'organisation du repas prévu le dimanche 22/09/2019 (Classe en 9)  
07/06/2019 : Assemblée générale à St Alban du Rhône (US 2 Vallons)  
07/06/2019 : Spectacle « La randonnée de Samba Diouf » (Commune / Candide)  
08/06/2019 + 09/06/2019 : Rendez-vous aux jardins, à la Villa de Licinius (Janus et Commune)  
15/06/2019 : Les Allées chantent à la Villa de Licinius (Commune)  
Du 15/07/2019 au 29/07/2019 : stage de Tennis pour jeunes et adultes

*Clôture de la séance à 23h37*

*Transcrit le 20 mai 2019.*